

Flash Infos n°18-05

19 septembre 2018

Syndicat National des Activités Physiques et Sportives

www.snapseducation.fr



La ministre a reçu le SNAPS en audience



Mme Roxana MARACINEANU a accordé au SNAPS l'audience qu'il demandait depuis une semaine. La ministre nous a reçu mardi 18/09 de 19h30 à 21h30. Ce fut l'occasion d'obtenir quelques éclaircissements sur les projets de réorganisation et de présenter nos mandats.

1. Redonner au dialogue social sa légitime priorité :

Suite au projet de suppression de 1600 postes et au ciblage des CTS, il était urgent que la ministre redonne sa légitime priorité au dialogue social. Lorsque de tels projets sont en jeu, le simple respect des agents exige que les consultations informelles avec tel ou tel groupe de pression et la communication médiatisée cèdent la place aux échanges institutionnalisés. C'est désormais chose faite et le SNAPS tient à saluer l'accueil cordial de la ministre et l'honnêteté de ses propos. Pourtant, si Mme MARACINEANU fait preuve d'enthousiasme et d'une volonté manifeste de s'approprier ses dossiers, elle se montre néanmoins consciente de la difficulté de sa tâche.

2. Défendre le service public du sport :

Le SNAPS a tout d'abord tenu à défendre le service public du sport : l'implication publique doit y rester forte car elle garantit des orientations d'intérêt général (éducation, épanouissement, santé, lien social). Il a rappelé que notre modèle sportif, bien que perfectible, peut s'enorgueillir d'une triple réussite :

- un taux de pratiquants parmi les plus élevés du monde,
- une diversité de disciplines pratiquées et médaillées inégalée,
- des résultats internationaux plus qu'honorables.

Certaines modalités de son organisation ont fait leurs preuves, comme les CTS, et ne doivent pas être remises en cause sans discernement. Dans le cas contraire, cela pourrait signifier la disparition du ministère des sports.

Puis, le SNAPS a rappelé à quel point les DDI étaient exsangues et inappropriées à l'exercice de nos missions statutaires éducatives. Il a longuement expliqué ce qu'était le métier de CTS.



**Les personnels techniques et pédagogiques du ministère des sports
sont essentiels pour garantir le développement du sport.
Il faut les préserver, pas les sacrifier !**

La ministre a fait part de sa volonté de travailler avec nous à la recherche de solutions, car le ministère doit contribuer à la réussite des JOP de Paris, mais doit aussi apporter sa part à l'effort national de réduction des dépenses. Le SNAPS estime de son côté que le sport mérite mieux que des coupes budgétaires aveugles et démesurées. D'ailleurs, il n'est pas certain que les nouvelles solutions puissent venir de celles et ceux qui ont contribué à créer les anciens problèmes...

L'idée d'externaliser les missions des CTS vers les fédérations reste une piste que la ministre entend explorer. Le SNAPS y est totalement opposé.

3. Porter nos mandats :

Nos mandats de création d'un grand pôle éducatif et de régionalisation des équipes JS ont rencontré un accueil plutôt favorable. Le SNAPS a expliqué pourquoi la sortie de la DRH des ministères sociaux et le rattachement à la DGRH du ministère de l'Education nationale permettraient aux agents de mieux remplir leurs missions de développement, à la ministre de mieux piloter ses ressources humaines et aux ministères éducatifs de mieux se coordonner.

4. Rester vigilants :

Le SNAPS participera au groupe de travail censé ré-interroger le statut et les modalités de gestion des CTS. Il sera aussi vigilant à la création de l'agence du sport. Dans les deux cas, il entend défendre nos statuts, nos missions et les moyens alloués au sport.

Bien que les arbitrages budgétaires ne soient pas encore totalement rendus et que la ministre recherche des pistes de réorganisation synonymes de progrès et d'économies, l'hypothèse de suppressions de postes reste privilégiée, dans des proportions que la ministre n'a pas précisées. Bien entendu, pour le SNAPS, c'est inacceptable. D'autres voies sont envisageables ; il faut s'y pencher rapidement !

Ce fut donc un entretien riche au cours duquel la ministre nous a présenté une vision éducative forte : elle entend être à la tête d'un ministère de mission et de développement.

Il faut désormais traduire cette volonté en actes politiques. Le reste en découlera naturellement : organisation territoriale, DRH, statut des PTP...

Mais la bataille des effectifs et des crédits commence à se profiler. Elle s'annonce rude. Le Premier Ministre et le Président de la République seraient bien inspirés de confier à Mme MARACINEANU des moyens à la hauteur de son ambition pour les Jeux et nos concitoyens.



Les personnels techniques et pédagogiques du ministère des sports sont essentiels pour garantir le développement du sport. Il faut les préserver, pas les sacrifier !